Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance

nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 6 (1918)

Heft: 66

Artikel: Conférence de femmes pour la Concorde internationale

Autor: E.Gd.

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-253584

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 29.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

inéluctable. Puis, les autres membres de la délégation ont exprimé tour à tour les expériences ou les sentiments qui sont à la base de leurs co victions suffragistes; ce qui a donné lieu de toucher spécialement à l'activité sociale des femmes, et, d'autre part, de relever la facilité avec laquelle les étrangers acquièrent chez nous, par la naturalisation, les droits politiques que l'on a tant de peine à nous concéder.

En l'espace de 40 minutes, seuls quelques-uns des aspects principaux du mouvement suffragiste ont pu être examinés. Mais, indépendamment de la force des arguments qui ont été avancés, et de l'impression problématique qu'ils ont pu faire sur les membres du gouvernement, le fait seul que cette audience a été accordée est un petit événement qui prouve que notre cause est considérée comme méritant d'être prise au sérieux.

En commençant son discours, M^{mo} Vuilliomenet avait demandé de l'intérêt pour notre cause, et de la bienveillance pour nous. M. le Président du Conseil d'Etat a répondu en promettant.... de l'objectivité. Ne serait-ce pas déjà beaucoup? E. P.

Conférence de Femmes pour la Concorde Internationale

Les journaux ayant annoncé que la conférence internationale de femmes, dont la date de réunion a dû être à plusieurs reprises différée, aurait définitivement lieu à Berne du 14 au 19 avril prochain, nous croyons que nous devons à nos lecteurs de direici, en toute objectivité, ce que nous en pensons et pourquoi nous avons refusé d'y participer.

Ce n'est pas que nous estimions que cette conférence mérite l'épithète de « défaitiste », qu'on lui a immédiatement décernée dans certains milieux. Elle ne s'occupe nullement d'une paix immédiate, bonne ou mauvaise, germanique ou ententiste. Et c'est même ce qui lui a valu d'autre part les foudres d'organes pacifistes, lui reprochant de perdre son temps en parlottages inutiles au lieu de descendre dans la rue pour réclamer la paix à tout prix. Une de ces accusations devrait, semble-t-il, si l'humanité était logique, la laver de l'autre et réciproquement! Son but, pour autant que nous avons pu le déterminer dans les circulaires et les programmes que nous avons reçus, est simplement de grouper des femmes de tous les pays pour l'étude en commun de questions qui les intéressent et les préoccupent directement, soit de l'influence de la guerre sur le féminisme, du rôle des femmes dans l'après-guerre, des moyens de lutter contre les obstacles à l'entente des peuples, du suffrage féminin comme élément de paix, etc.... Son but est surtout et essentiellement de provoquer une rencontre entre des femmes de pays différents, neutres et belligérants, pour prouver au monde que, même au milieu de l'effroyable mêlée, l'internationalisme n'est pas mort.

Que l'on prenne garde toutefois qu'en voulant prouver qu'il vit, on ne le tue, ou ne le blesse mortellement.

Nous croyons avoir le droit de parler ici comme une de celles qui ont toujours eu la foi la plus profonde dans les destinées du féminisme international. Qu'on relise nos articles, nos comptesrendus de Congrès internationaux, nos polémiques ou nos extraits de conférences, et l'on se convaincra que nous avons toujours soutenu que notre cause est une cause internationale, que l'émancipation de la femme ne peut être limitée entre les frontières d'un Etat, mais doit au contraire rayonner d'une nation à l'autre, que les progrès accomplis par les unes et pour les unes ont leur répercussion immédiate et leur contre-coup dans le triomphe des revendications des autres. Jamais, nous n'avons tenu un autre langage.

Eh! bien, c'est justement parce que nous avons foi en l'idéal international, parce que nous affirmons son existence, que nous ne voulons pas risquer de l'exposer inutilement à un grand danger.

Croit-on de bonne foi, qu'à l'heure, la plus tragique peut-être depuis les temps héroïques de la Marne, à l'heure où se décide la bataille qu'on appellera dans l'histoire la grande bataille d'occident, où les deux groupes de nations se ruent désespérément les unes contre les autres, à l'heure où même les neutres attendent haletants d'angoisse les nouvelles et les communiqués, où les bombes des gothas et des canons à longue portée pleuvent sur les églises quand se célèbre le sacrifice du Vendredi-Saint... croit-on sincèrement que cette heure-là soit propice à la rencontre cordiale de nations engagées dans cette lutte de Titans? Peut-on s'imaginer sans naïveté que celles qui tremblent pour les leurs, aussi bien sur les champs de bataille que dans les caves des villes bombardées, viendront le sourire aux lèvres et la sérénité dans l'accueil serrer la main de celles dont les fils ou le mari luttent peut-être au même instant, dans un corps à corps sanglant avec leurs fils ou leur mari à elles - quel que soit d'ailleurs le groupe de belligérants auquel elles appartiennent? Qu'elles pourront disserter, en toute harmonie et compréhension, d'eugénique des races ou de méthodes d'éducation, sans qu'à chaque instant ne risque de jaillir d'un discours, d'une attitude, excusable en ces temps horribles de tension nerveuse et d'émotion intime, la parole irréparable qui compromettra irrémédiablement, qui ruinera peut-être à tout jamais la cause de l'internationalisme? En vérité, ne pas le voir, c'est jouer avec le feu, c'est attiser l'incendie, c'est provoquer l'explosion de haine, alors que déjà bien assez de flammes de férocité embrasent notre horizon.

Ces craintes pour l'idéal international, tant de femmes les ont éprouvées au même degré que nous qu'elles se sont refusées à venir à Berne, comme elles avaient déjà refusé, voici trois ans, de se rendre à ce Congrès de La Haye, frère aîné de la conférence de demain. Les Américaines ne viennent pas. Les Scandinaves, tant Danoises, que Norvégiennes ou Suédoises, ne viennent pas. Les Françaises ne viennent pas — car celle, la seule, dont le nom est inscrit au programme, habitant la Suisse depuis la guerre, et professant, ce qui est son droit, des tendances pacifistes immédiates, ne peut en aucune façon représenter l'opinion des femmes françaises. Les Anglaises et les Italiennes ne viennent pas — à quelques rares exceptions près appartenant à des milieux zimmerwaldiens. Et encore sommes-nous sûres qu'elles viendront? Car les organisatrices du Congrès ayant adopté le procédé malheureux d'inscrire sur leurs programmes les noms de toutes celles qui leur semblaient compétentes pour traiter telle ou telle question de l'ordre du jour sans s'assurer auparavant de leur consentement, il en est résulté des malentendus, de regrettables équivoques, qui nous empêchent de considérer en toute sécurité la dernière liste de noms parus. Alors? Rassembler quelques Autrichiennes, Allemandes, Hongroises, une Hollandaise, une Bulgare, une Russe... peut-on vraiment et encore parler de conférence pour la Concorde internationale? Et est-ce vraiment de l'internationalisme que d'accepter que cette conférence, lancée avec les meilleures et les plus larges intentions, se réduise à une rencontre de femmes de l'Europe centrale?

Nous regrettons que les organisatrices, dont nous admirons le courage et la persévérance, n'aient pas compris dès le début, combien l'heure de leur tentative était inopportune. Car l'internationalisme est actuellement ailleurs que dans de vaines dissertations. Il est dans le travail sérieux et patient de toutes les femmes pour leur émancipation, dans la communauté de leurs responsabilités, dans le développement des qualités dont elles ont fait preuve, dans l'épanouissement simultané de leur triomphe. Et quand l'heure aura sonné pour de nouveaux contacts, pour de nouvelles rencontres... c'est parce que toutes les femmes se trouveront aux mêmes étapes de la route que nous parcourons, et non parce quelques-unes auront pris la parole à des conférences partielles et unilatérales, que le drapeau de l'internationalisme pourra flotter de nouveau en triomphe.

E. Gp.

Les Femmes et la Chose publique

I. Chronique parlementaire fédérale

Une motion présentée à l'issue de la dernière séance du Conseil national, par un député facétieux, me paraît caractériser la dernière session des Chambres fédérales. Cette motion demandait la restriction du droit de parler, la création de cartes de paroles limitant le nombre de mots à prononcer ou la durée des discours. Que ne peut-on mettre ce projet à exécution! Ce qu'il a été dépensé d'éloquence et de temps pour dire peu de chose, ou du moins pour répéter ce qui avait déjà été dit à satiété, ceux-là seuls qui ne font pas partie de l'aréopage et qui, partant, sont mieux à même de juger, peuvent le savoir au juste. D'ailleurs n'est-il pas juste de juger d'un travail à ses résultats? Or, le résultat de cette session est plutôt négatif. Plusieurs initiatives ont été rejetées, d'autres dont le développement eût été urgent n'ont pas été menées à chef L'ordre du jour était chargé, mais les heures se sont passées en discours oiseux, souvent sur des questions d'ordre secondaire. De graves problèmes sont restés en suspens et, finalement, la tâche n'étant pas accomplie, les fêtes de Pâques à la porte, il fallut fixer une session extraordinaire, - du 22 au 27 avril, - destinée à liquider ce qui n'a pu être achevé au cours de cette session.

Il est assez pénible de voir perdre les heures précieuses de l'existence et du Parlement en débats filandreux, surtout lorsqu'il s'agit de questions terre à terre comme celles du boire et du manger qui, traitées par des personnalités compétentes, seraient, comme on dit vulgairement, liquidées en cinq sec. J'ai dit à maintes reprises mon opinion sur ce sujet: quand donc s'avisera-t-on que, pour s'occuper avec fruit de ce qui concerne le ménage de l'Etat, il faut non pas des hommes politiques, mais avant tout des ménagères? On attendra sans doute que nous mourions de faim d'abord. Avant cette preuve de l'incapacité masculine, — incapacité tout à fait motivée d'ailleurs, — les affaires du ménage confédéré pourront aller de mal en pis, et des flots d'éloquence à chaque session des Chambres se déverser en pure perte sans doute.

Ces flots d'éloquence, ils ont coulé aussi pour la défense ou la condamnation du projet d'impôt direct, qui, selon toute apparence, sera remplacé par un deuxième et même un troisième impôt de guerre; pour le rejet, vraisemblablement définitif, du projet de révision constitutionnelle, prévoyant l'augmentation du nombre des conseillers fédéraux; pour demander la limitation des pleins pouvoirs, une des revendications les plus importantes de notre démocratie. Car depuis bientôt quatre ans que dure le régime des pleins pouvoirs, régime d'urgence imposé par la guerre, mais qui, au lieu de se limiter aux seules questions militaires et de politique extérieure, s'est étendu et raffermi toujours davantage et qui nous assimile à un peuple mineur et sans

responsabilité, l'autorité des cantons est allée en diminuant et celle de la bureaucratie — bureaucratie dans tout ce que ce terme comporte de routine, de force d'inertie, de mécanisme inintelligent - est allée en augmentant, jusqu'à nous imposer la dictature économique. Ce système est des plus dangereux, à deux points de vue: d'une part, il avilit la masse, satisfaite d'être conduite, nourrie, débarrassée de tout effort, il endort des bonnes volontés qui s'affirmeraient dans un régime de liberté et de répartitions des responsabilités; d'autre part il fait se cabrer et agir contre le gouvernement tous ceux qui, conscients de la situation actuelle, sont décidés à agir en vue du bien du pays et de la communauté, mettant cet intérêt-là avant le leur propre, et qui n'entendent pas marcher à l'aveuglette. Resté en dehors du conflit qui met aux prises presque tous les peuples du monde, il importe que notre peuple prenne part aussi tout entier à la lutte et aux efforts qui lui incombent du fait de la guerre et considère la situation en face, afin de se rendre compte des responsabilités qu'elle lui impose. Plus que noblesse, passé et tradition obligent. Notre histoire toute d'indépendance et de liberté, notre tradition de pure démocratie, sans alliage et sans compromis, deviennent de vains mots, des images illusoires et dangereuses, devant le régime actuel qui met un abîme entre la Confédération d'autrefois et la Suisse centralisatrice d'aujourd'hui.

La motion déposée à la dernière heure, par une cinquantaine de députés, M. Steinhauser des Grisons en tête, venait à point pour prouver que, malgré ses difficultés matérielles, notre pays ne se désintéresse pas du désastre universel. Cette motion demande au Conseil fédéral d'intervenir pour provoquer la conclusion d'un accord international limitant la guerre aérienne et interdisant le jet de bombes sur les villes situées en dehors de la zone de guerre. Quoique l'on puisse être d'avis différent sur l'opportunité d'humaniser une institution barbare, survivance des âges de pierre et de fer, et qui doit être abolie, il est bienfaisant d'entendre une voix de pitié et de raison s'élever du sein de notre Assemblée législative. Trop occupés des questions de ravitaillement, répartissement des vivres, etc., question, hélas au premier plan et qui fait l'objet de toutes les conversations, dans les salons, dans la rue, comme dans les Conseils où se règlent les destinées du pays, il semble parfois que cette question nous obsède au point de nous faire oublier que « l'homme ne vit pas de pain seulement >, qu'il y a des victimes autrement intéressantes que celles du rationnement et que peut-être une initiative de notre part, un geste d'humanité, de compassion sauverait. Le claisser faire et laisser passer », le cela ne sert à rien » ne sont plus de mise à une époque où les forces du mal sont déchaînées sur l'humanité. Et pour platoniques que puissent être les protestations contre le crime et les propositions d'apaisement, elles ne sauraient manquer à l'heure actuelle.

MARGUERITE GOBAT.

II. Chronique parlementaire genevoise

La dernière session du Grand Conseil genevois, qui s'est déroulée du début de janvier à la fin de mars, présentait un intérêt tout particulier pour nous suffragistes, car suivant les affirmations qui nous avaient été faites par les membres de la Commission spécialement nommée à cet effet, ce devait être au cours de cette session que serait discuté le projet de loi de M. Guillermin reconnaissant aux femmes le droit de vote en matière municipale, projet combattu par les députés antiféministes, peut-être amendé ou élargi par les députés suffragistes.